



Numéro 33 – Septembre 2016

# Bulletin de l'Action sociale

Donner les clés du Bien Vieillir

## Lien social

**Vieillesse isolées, vieillesse esseulées ?** /CAMPEON Arnaud.

Cnav - *Gérontologie et société*, 149, janvier 2016, 170 p.

Ce numéro de *Gérontologie et société* éclaire la thématique de l'isolement et de la solitude des personnes âgées à la lumière des évolutions sociopolitiques récentes. Douze contributions pluridisciplinaires permettent de mieux qualifier ces phénomènes sociaux, d'offrir des clés de lecture sur leurs origines et les situations sociales susceptibles de les exacerber et d'engager des actions individuelles ou collectives afin de lutter contre l'isolement social.

Aider les aidants familiaux

**Aidant familial - Votre guide pratique édition 2016** / *Documentation française*.

Paris : *Documentation française*, 2015, 159 p.

Cet ouvrage s'adresse à toutes les personnes susceptibles d'aider des proches en situation de dépendance ou de handicap. Les aidants familiaux y trouveront un outil efficace pour les informer sur leurs droits, les épauler au quotidien et leur permettre de valoriser leur expérience. De plus, cet ouvrage offre la possibilité aux aidants de constituer leur propre carnet d'aidant familial. Conçu pour optimiser les activités et le temps passés auprès d'un proche, cet outil leur permettra de valoriser leur expérience d'aidant familial.

Accompagner le grand âge en perte d'autonomie

## Etablissements d'hébergement

**Repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées - Volet Ehpad** / *Anesm*.

Saint-Denis : *Anesm (Recommandations de bonnes pratiques professionnelles)*, 2016, 96 p.

Ces recommandations identifient les principaux facteurs de risque de perte d'autonomie et/ou de son aggravation sur lesquels les professionnels porteront une attention particulière afin de tout mettre en œuvre pour limiter leurs conséquences et garantir la meilleure qualité de vie possible. Les recommandations sont regroupées sous les thèmes suivants :

- Mettre en place un dispositif de veille permettant d'identifier l'émergence de nouveaux besoins pour des personnes accueillies,
- Partager l'analyse des signes repérés des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation,
- Adapter les réponses lorsque les personnes accueillies montrent des signes de perte d'autonomie ou d'aggravation de la perte d'autonomie,
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques concernant le repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation.

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP\\_Reperage\\_des\\_risques\\_personnes\\_agees-EHPAD-Interactif.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP_Reperage_des_risques_personnes_agees-EHPAD-Interactif.pdf)

## **Résidences seniors : un secteur qui se structure.**

[Le Mensuel des maisons de retraite, 192, juin/juillet 2016, 6 p.](#)

Les résidences autonomie continuent leur développement à marche forcée. Pour la deuxième fois, le mensuel des maisons de retraite publie le classement des principaux opérateurs du secteur. Ils sont essentiellement commerciaux, et à l'instar des Ehpad, ce sont les gros opérateurs qui se développent.

## **Logement / Habitat**

**Viellir chez soi : enjeux de santé dans l'adaptation des logements** / GRUDZIEN Caroline, LABORDE Caroline / *Observatoire régional de santé d'Ile-de-France*.

[Paris : Observatoire régional de santé d'Ile-de-France, 2016, 84 p.](#)

Seuls 7% des Franciliens âgés de 60 ans ou plus vivent dans un logement qui dispose d'aménagement intérieur et 12% déclarent des difficultés pour sortir de leur logement aussi souvent que souhaité.

Cette étude met en évidence une association entre adaptation du logement et santé perçue et recommande de développer des politiques publiques visant à aménager ou à réaliser des logements adaptés pour permettre de vieillir chez soi en bonne santé.

[http://www.ors-idf.org/dmdocuments/2016/2016\\_vieillir\\_chez\\_soi\\_.pdf](http://www.ors-idf.org/dmdocuments/2016/2016_vieillir_chez_soi_.pdf)

## **Maladie d'Alzheimer**

**État des lieux 2015 des dispositifs d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer** / CASTEL-TALLET Marie-Antoinette, PIVARDIERE Christelle, VILLET Hervé.

[Observatoire des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer - La Lettre, 43-44, septembre 2016, 27 p.](#)

L'enquête 2015 de la Fondation Médéric Alzheimer permet d'identifier 14 690 dispositifs de prise en charge, du lieu de diagnostic à l'accompagnement des aidants. Deux faits marquants sont à relever : l'augmentation du nombre d'accueils de jour ayant atteint le seuil de capacité et la progression du nombre d'établissements soucieux d'offrir une prise en charge et un accompagnement spécifiques pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Le nombre d'établissements déclarant garder les personnes ayant une maladie d'Alzheimer après leur entrée dans l'établissement ou dont l'état se détériorerait, augmente.

[http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/22466/100069/file/Lettre%2043\\_44%20Web%20Ter.pdf](http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/22466/100069/file/Lettre%2043_44%20Web%20Ter.pdf)

**Le sensoriel et la maladie d'Alzheimer en Ehpad** / CASTEL-TALLET Marie-Antoinette, VILLET Hervé.

[Observatoire des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer - La Lettre, 42, juin 2016, 16 p.](#)

La Fondation Médéric Alzheimer a lancé une enquête sur les enjeux liés au sensoriel à laquelle près de 2 200 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ont participé. Cette enquête s'est intéressée à la prise en compte du sensoriel dans toutes ses dimensions : repérage des troubles, compensation des déficits au plan individuel et collectif, activités thérapeutiques. Ses résultats mettent en évidence les besoins dans ces différents domaines. En effet, les personnes atteintes de troubles cognitifs sont défavorisées en matière de prise en charge des troubles sensoriels, nutritionnels et de soins bucco-dentaires. Les établissements d'hébergement manquent d'outils pour repérer les déficiences sensorielles et de moyens pour modifier leur environnement dans le but de compenser ces déficits. Il faut souligner que nombre d'établissements ont intégré cette préoccupation, et mis en place des interventions psychosociales fondées sur les stimuli sensoriels.

[http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/22081/98391/file/Lettre\\_Observatoire\\_42.pdf](http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/22081/98391/file/Lettre_Observatoire_42.pdf)

**Les troubles de la mémoire : prévenir, accompagner** / EUSTACHE Francis.

[Paris : Le Pommier, 2015, 175 p.](#)

L'objet de cet ouvrage est de présenter un état des recherches sur la prévention et l'accompagnement des troubles de la mémoire en soulignant les avancées scientifiques les plus pertinentes pour développer une véritable politique en ce domaine.

## Solutions alternatives d'hébergement

**Choisir de vivre en logement-foyer, entre indépendance et collectivité** / AOUICI Sabrina, GALLOU Rémi / Cnav.

Cnav - Cadr'@ge, 32, mai 2016, 8 p.

Les logements-foyers sont des établissements proposant des appartements loués en tant que résidence principale, dédiés aux personnes âgées autonomes de 60 ans et plus. Ils sont assortis de services collectifs sur place ou à proximité. Déjà en 1962, le rapport Laroque en faisait la promotion. Après avoir atteint un maximum de 3 053 établissements pour 158 399 places en 1998, on n'en compte plus aujourd'hui que 2 233, soit 108 340 places installées. Les auteurs s'intéressent aux motivations d'entrée des résidents à travers leurs témoignages. Ceux-ci emménagent avant tout dans ces résidences pour vivre en collectivité, se rapprocher de leur entourage ou se sentir davantage en sécurité.

<http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-32.pdf>

**De la crèche au grand âge : un pôle pour tous.**

Travail social actualités, 73, juin 2016, 3 p.

Le pôle de services du quartier des Grisettes, à Montpellier, réunit une crèche, un Ehpad, une résidence senior et un centre médical.

Conçu pour mutualiser les moyens et maintenir la vie sociale, il a pour vocation de favoriser la création de liens entre les publics accueillis et leur environnement.

## Soutien à domicile

**Le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes : une organisation à améliorer, des aides à mieux cibler** / Cour des comptes.

Paris : Cour des comptes, 2016, 198 p.

La proportion des personnes âgées de 80 ans et plus dans la population française devrait doubler entre 2010 et 2060, et leur nombre atteindre alors 8,4 millions. Simultanément, le nombre de personnes âgées dépendantes devrait passer à 2,3 millions. La loi du 20 juillet 2001, en créant l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), a favorisé le développement de services de soins et d'accompagnement à domicile, ainsi que de nouvelles formules intermédiaires (accueil de jour, hébergement temporaire). L'offre de prestations a ainsi connu une amélioration significative, tant en quantité qu'en qualité, mais la connaissance des besoins, l'information des bénéficiaires et le pilotage de cette politique demeurent insuffisants. La Cour estime donc nécessaire d'améliorer l'organisation de la politique de maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et de cibler de manière plus efficace les aides correspondantes.

<https://www.ccomptes.fr/content/download/93293/2174522/version/2/file/20160712-maintien-domicile-personnes-agees.pdf>

**Repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées - Volet Domicile** / Anesm.

Saint-Denis : Anesm (Recommandations de bonnes pratiques professionnelles), 2016, 104 p.

Ces recommandations identifient les principaux facteurs de risque de perte d'autonomie et/ou de son aggravation sur lesquels les professionnels intervenant au domicile porteront une attention particulière afin de tout mettre en œuvre pour limiter leurs conséquences et garantir la meilleure qualité de vie possible. Les recommandations sont regroupées autour des thèmes suivants :

- Mettre en place un dispositif de veille permettant d'identifier l'émergence de nouveaux besoins,
- Partager l'analyse des signes repérés des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation,
- Adapter les réponses lorsque les personnes montrent des signes de perte d'autonomie ou d'aggravation de la perte d'autonomie,
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques concernant le repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation.

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP\\_Reperage\\_des\\_risques\\_personnes\\_agees\\_A5-BAT\\_-\\_PDF\\_Interactif.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP_Reperage_des_risques_personnes_agees_A5-BAT_-_PDF_Interactif.pdf)

## Approches du vieillissement

**L'âge de l'autonomie : l'observatoire de l'avancée en âge vue par les Français / Ocirp.**

Paris : Ocirp, 2016

Cette plaquette propose des outils pour mieux comprendre le vieillissement de la population, pour mieux adapter notre société au phénomène du vieillissement et pour mieux aider les aidants des personnes âgées.